

L'IRSTEA : un EPST¹ en voie d'extinction !

L'IRSTEA, en bref...

L'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA, anciennement Cemagref) est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique, à l'instar du CNRS ou de l'INRA.

Sous double tutelle du ministère de la Recherche et du ministère de l'Agriculture, il a une mission de recherche finalisée et d'expertise dans les domaines de l'Eau, des Territoires, des Ecotechnologies (cf. site institutionnel <http://www.irstea.fr/>).

Tous les collectifs de recherche, évalués en 2012 par l'Agence d'Evaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ont reçu des avis très favorables.

L'IRSTEA emploie environ 1 240 personnes, dont 30 % en contrats précaires...

Victime de la politique d'austérité budgétaire de l'Etat...

L'IRSTEA est financé par une dotation de l'Etat² et également, pour une part importante (30 %), par des ressources contractuelles, à 85 % d'origine publique³.

La politique de réduction des dépenses publiques (à laquelle la recherche n'a pas échappé !) et notamment le refus de l'Etat de couvrir les dépenses de masse salariale érode d'année en année les capacités d'action des EPST. Partant d'une dotation de fonctionnement de l'Etat qui a toujours été, pour des raisons héritées de l'histoire (et notamment la part Agriculture), plus faible que celle des autres EPST, l'IRSTEA a été plus rapidement mis dans une situation intenable, qualifiée de « non-viable » par le Président de l'Institut. Aujourd'hui, la dotation de l'Etat est devenue tellement sous-dimensionnée (la subvention Agriculture a diminué de 4,7 % entre 2008 et 2013) qu'une fois payés les personnels fonctionnaires, il ne reste à l'IRSTEA que 7 à 8 % de la subvention pour financer toutes les charges fixes de l'Institut et le travail de recherche (fonctionnement des laboratoires, investissement, entretien des bâtiments, déplacements...). De plus, les ressources propres sont en chute libre, les partenaires de l'IRSTEA étant eux aussi touchés par les réductions budgétaires (pour ceux du public) ou par la « crise » (pour ceux du privé).

L'emploi et la recherche sacrifiés...

Dans ces conditions, l'équilibre budgétaire de l'Etablissement ne peut plus être atteint qu'en sacrifiant l'emploi : si les pertes d'emplois se poursuivent au rythme actuel (11 par an), il aura perdu près de 20 % de ses emplois entre 2010 et 2025... C'est dramatique pour les jeunes qu'on ne peut recruter (alors qu'ils ont été formés et ont souvent passé plusieurs années en CDD) ; c'est dramatique également pour la recherche : les activités scientifiques s'amenuisent et se fragilisent d'année en année, les compétences et savoir-faire accumulés sont en voie de disparition. La situation est aujourd'hui très critique, les missions de l'organisme sont menacées.

Que fait le gouvernement ? il balade le personnel de l'IRSTEA !

La situation était éminemment prévisible... Les représentants du personnel n'ont cessé d'alerter depuis des années et notamment à chaque occasion où l'Etat aurait pu (aurait dû) prendre la question à bras le corps : à chaque signature de « contrat d'objectifs sans moyens » (2009, 2014), au moment du passage du Cemagref à l'IRSTEA (février 2012). Les ministères de tutelle se sont défaussés de leurs responsabilités en disant qu'il suffirait à l'Etablissement de faire payer plus cher les partenaires et de trouver d'autres sources de financement ! Ce qui n'est ni possible ni souhaitable, compte-tenu des missions de l'Etablissement.

...et il se moque aussi des citoyens, en affichant de grandes ambitions (COP21, biodiversité, agro-écologie, Agriculture Innovation 2025...), tout en organisant la casse des organismes de recherche publics à qui il demande de réaliser ces recherches !

Qui fera les recherches annoncées à grand renfort de communication ? Des armées de CDD sans encadrement ? Sur la priorité à l'emploi, sur l'importance de la recherche, il serait temps que le gouvernement mette ses actes en accord avec ses discours et abonde les budgets des établissements !

L'IRSTEA est le premier EPST menacé d'extinction. Qui sera le suivant sur la liste ?

¹ il y a 8 EPST aujourd'hui : le CNRS, l'INRA, l'INSERM, l'INRIA, l'IRD, l'IRSTEA, l'IFSTTAR, l'INED

² La dotation de l'Etat est divisée en deux volets, l'un porté par le Ministère de la Recherche et l'autre porté par le Ministère de l'Agriculture ; à noter que l'IRSTEA ne reçoit pas de dotation budgétaire du Ministère de l'Ecologie

³ ONEMA, ANR, Ministère de l'Ecologie, Régions, Europe, Agences de l'eau, EDF, Ministère de l'Agriculture...